Des solutions rassurantes au bout du fil
Reassuring Solutions at your Fingertips

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CP07-01

Sondage pancanadien sur ce phénomène en expansion

DEUX CANADIENS SUR TROIS SONT PRÉOCCUPÉS PAR LE VOL D'IDENTITÉ

LA PÉRIODE DES VACANCES ESTIVALES PRÉSENTE CERTAINS RISQUES PARTICULIERS POUR LES VOYAGEURS

Montréal, le 13 juin 2007 – La première édition d'un sondage pancanadien portant sur le vol d'identité, réalisé par SOM pour le compte de Sigma Assistel révèle que deux Canadiens sur trois se disent préoccupés par ce phénomène tandis que quatre sur dix estiment qu'il est probable qu'ils en soient victimes au cours des prochaines années. « Ces résultats ne sont pas étonnants, compte tenu de l'importance grandissante que prend le vol d'identité dans les sociétés nord-américaines. Heureusement, il existe aussi des moyens simples et accessibles de se protéger efficacement contre le vol d'identité, notamment à l'approche des vacances estivales, qui présentent certains risques particuliers », affirme Louise Des Ormeaux, directrice générale de Sigma Assistel.

L'étude montre par ailleurs que 60 % des Canadiens ont pris des mesures pour se protéger contre le vol d'identité. En fait, 45 % des Canadiens se sont procurés une déchiqueteuse, 30 % un système d'alarme pour leur résidence, 30 % un coffret de sécurité à leur institution financière et 18 % se sont sérieusement renseignés sur le sujet.

Les principales raisons invoquées par ceux qui ne se sont pas du tout protégés contre le vol d'identité sont la perception de ne pas avoir besoin de l'être (38 %), de ne pas être suffisamment au courant à propos du vol d'identité ou sur les moyens de s'en protéger (28 %) ou encore parce qu'ils jugent qu'il est impossible de s'en protéger (18 %).

« Pourtant, explique Martine Gervais, responsable du service d’assistance vol d’identité chez Sigma Assistel, il existe différentes mesures de base pouvant être prises par les citoyens et les consommateurs pour réduire considérablement le risque d’être victimes d’un vol d’identité. La première de ces mesures est d’être conscient que ce phénomène existe et que cela n'arrive pas qu'aux autres. Cette prise de conscience nous incitera à éviter les comportements à risque. » Les autres mesures de base recommandées sont :

- Ne jamais répondre à des demandes de confirmation de votre NIP, de vos numéros de cartes de crédit, d’assurance sociale, de permis de conduire (etc) par téléphone ou par courriel, à moins que vous ayez vous-même initié la demande;
- Ramassez le courrier à tous les jours. Votre courrier contient beaucoup d'informations sur vous et les fraudeurs le savent;
- Utilisez une déchiqueteuse pour détruire tous vos documents;
- Ne transigez sur Internet qu’avec des sites de sociétés reconnues;
- Utilisez une carte de crédit avec une marge de crédit minimale lorsque vous achetez sur Internet.

Pour la période des vacances estivales, il faut aussi penser à prendre des mesures additionnelles :

- Organisez-vous pour que votre courrier soit ramassé durant toute la période de vos vacances. Demandez par exemple à un voisin, un ami ou à un membre de votre parenté à qui vous faites confiance de passer régulièrement ramasser votre courrier;
- Pendant toute la période du voyage, utilisez une seule carte de crédit afin d'éviter de multiplier les risques. De même, conservez tous vos reçus pour faire une conciliation dès votre retour à la maison;
- N'acceptez jamais de laisser votre passeport entre les mains de la réception de l'hôtel ou d'un opérateur d'excursions. Il est suffisant de leur fournir le numéro du passeport seulement;
- Si vous voyagez par voiture, ne laissez jamais dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière de votre voiture vos papiers d'identifications ou vos cartes de crédit.

De plus, il existe sur le marché des services d'assistance contre le vol d'identité qui pourraient aider les Canadiens à mieux se prémunir contre ce phénomène. Outre le volet prévention, ces services offrent un accompagnement aux victimes du vol d'identité pour les aider à en minimiser l'impact et/ou à rétablir leur identité de façon rapide et sécuritaire. Toutefois, le sondage révèle que ces services ne sont connus que de 6 % de la population et que seulement 1 % y aurait accès ou y aurait déjà adhéré.

Le vol d’identité en chiffres

Le sondage réalisé auprès des Canadiens sur le vol d’identité révèle également que :

- Environ un Canadien sur quinze (7 %) a déjà été victime de vol d'identité et environ une personne sur six (16 %) connaît quelqu'un de son entourage à qui cela est déjà arrivé.
- En cas de vol d'identité, presque tous les Canadiens s'adresseraient à leur service de police (95 %) ou à leur institution financière (93 %); ce qui est un réflexe tout à fait légitime. Près des trois quarts (71 %) se tourneraient vers leur compagnie d'assurances d'habitation ou de personnes, et plus de la moitié (57 %) vers leur fournisseur de système d'alarme.
- La majorité des Canadiens (59 %) préfèrerait que l'organisme auquel elle se réfère en cas de vol d’identité fasse les démarches en son nom alors que 28 % des répondants sont plutôt d'avis que l'organisme devrait leur remette toute l'information nécessaire afin qu'ils fassent eux-mêmes les démarches (13 % souhaiteraient une combinaison des deux approches).

De plus, selon des données compilées par le centre d’appel antifraude du Canada (Phone Busters), le vol d’identité a touché 7778 Canadiens en 2006 et a engendré des pertes totalisant 16,3 millions $.

Le sondage pancanadien réalisé par SOM pour le compte de Sigma Assistel a été effectué par le biais de 1 510 entrevues. Cet échantillon produit des résultats comportant une marge d'erreur maximale de 2,6 %, 19 fois sur 20.

À propos de Sigma Assistel

Chef de file canadien en assistance téléphonique, Sigma Assistel est une filiale de Desjardins Sécurité financière. Elle sert aujourd'hui plus de cinq millions de Canadiens. Sigma Assistel a enregistré, au cours des deux dernières années, des taux de croissance de 21 % et 20 %. Elle vise à répondre à un coût compétitif aux besoins des groupes, des entreprises et des organismes soucieux du bien-être de leurs employés, de leurs membres ou de leurs clients, en s'engageant à leur fournir des services d'assistance appropriés et de qualité, peu importe l'heure, la provenance et la nature de leurs demandes. Parmi ces services accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, notons l'assistance médicale, l'assistance juridique, l'assistance habitation, l'assistance voyage, l'assistance routière de même que l'assistance vol d'identité et les programmes d'aide aux employés (PAE).

-30-

Source : Sigma Assistel

Pour renseignements : Frédéric Bérard
HKDP Communications et affaires publiques
Tél. : (514) 395-0375, poste 230